

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 1^{er} juin 2009, à 20 h, à la mairie, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

Sont présents Messieurs les conseillers :

Jacques Bourduas, district 1

Antonio Fortier, district 2

Gilbert Thomassin, district 4

Harmel L'Écuyer, district 5

Raphaël Brassard, district 6

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Pierre Vallée, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussières.

Un avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal par le directeur-général et secrétaire trésorier, en date du 29 mai 2009, entre 13 h et 16 h.

178-09 **Ouverture de la séance extraordinaire**

À 20 heures, Monsieur le maire Pierre Vallée déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

179-09 **Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN
ET RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement n° 588-09 – Règlement modifiant le règlement n° 504-06 « *Règlement décrétant des travaux de réfection sur l'avenue sainte-Brigitte sud, la pose de conduites d'aqueduc sur l'avenue Sainte-Brigitte sud et l'aménagement d'une piste cyclable hors route par une dépense de 3 750 000 \$ et un emprunt de 3 000 000 \$ qui constitue la dépense de la municipalité pour les dits travaux en vertu du protocole d'entente 39-211 signé entre la municipalité et le gouvernement du Québec (ministère des Transports)* » et augmentant la dépense à 5 081 000 \$ et l'emprunt à 4 331 000 \$
4. Adoption du manuel regroupant les ententes de travail des cadres et du directeur général et secrétaire-trésorier
5. Dépôt des ouvertures de soumissions et octroi de contrat à *P.E. Pageau inc.* – Travaux d'asphaltage sur certaines rues municipales et emprunt au fonds de roulement
6. Dépôt des soumissions et octroi de contrat à *Équipements d'Incendie Levasseur inc.* - Achat d'un camion autopompe
7. Dépôt des soumissions et octroi de contrat à *GPC Excavation inc.* – Réaménagement de l'avenue Sainte-Brigitte – phase 2
8. **Période de questions**
9. Demande de subvention au ministère du Transport et au député provincial pour l'amélioration du réseau routier
10. Levée de la séance extraordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers

180-09 **Adoption du règlement n° 588-09 – Règlement modifiant le règlement n° 504-06 « Règlement décrétant des travaux de réfection sur l’avenue Sainte-Brigitte sud, la pose de conduites d’aqueduc sur l’avenue Sainte-Brigitte sud et l’aménagement d’une piste cyclable hors route par une dépense de 3 750 000 \$ et un emprunt de 3 000 000 \$ qui constitue la dépense de la municipalité pour les dits travaux en vertu du protocole d’entente 39-211 signé entre la municipalité et le gouvernement du Québec (ministère des Transports) » et augmentant la dépense à 5 081 000 \$ et l’emprunt à 4 331 000 \$**

Tous déclarent avoir lu le règlement n° 588-09 et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN ET RÉSOLU :

QUE le règlement n° 588-09 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement n° 504-06 « Règlement décrétant des travaux de réfection sur l’avenue sainte-Brigitte sud, la pose de conduites d’aqueduc sur l’avenue Sainte-Brigitte sud et l’aménagement d’une piste cyclable hors route par une dépense de 3 750 000 \$ et un emprunt de 3 000 000 \$ qui constitue la dépense de la municipalité pour les dits travaux en vertu du protocole d’entente 39-211 signé entre la municipalité et le gouvernement du Québec (ministère des Transports) » et augmentant la dépense à 5 081 000 \$ et l’emprunt à 4 331 000 \$ », soit adopté et signé.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

181-09 **Adoption du manuel regroupant les ententes de travail des cadres et du directeur général et secrétaire-trésorier**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANTONIO FORTIER ET RÉSOLU :

D’ adopter le manuel regroupant les ententes de travail des cadres et du directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE messieurs le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité lesdites ententes de travail.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

182-09 **Dépôt des ouvertures de soumissions et octroi de contrat à P.E. Pageau inc. – Travaux d’asphaltage sur certaines rues municipales et emprunt au fonds de roulement**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport d’ouverture des soumissions pour les travaux d’asphaltage sur certaines rues municipales.

Soumissionnaires / montant de la soumission (taxes exclues)

	Montant de la soumission
P.E. Pageau Inc.	473 833.75 \$
Pavage Rolland Fortier	512 720.75 \$
Entreprises P.E.B. Ltée	524 106.00 \$
Inter-Cité Construction Ltée	525 741.35 \$
Construction Pavage Portneuf	549 065.14 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RAPHAËL BRASSARD
ET RÉSOLU :**

D' octroyer un contrat au **plus bas soumissionnaire conforme aux exigences** soit, *P.E. Pageau inc.*, pour un montant de 473 833.75 \$, pour les travaux d'asphaltage sur certaines rues municipales.

QUE ce conseil emprunte au fonds de roulement un montant de 200 000 \$, **remboursable sur dix (10) années**, à compter de l'année 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

183-09 **Dépôt des soumissions et octroi de contrat à Équipements d'Incendie Levasseur inc. - Achat d'un camion autopompe**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport d'ouverture des soumissions pour l'achat d'un camion autopompe.

Soumissionnaires / montant de la soumission (taxes exclues)

	Montant de la soumission
Équipements d'Incendie Levasseur inc.	294 450.00 \$
Maxi Métal (1983) inc.	323 485.00 \$
Camions Carl Thibault inc.	352 209.51 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER
ET RÉSOLU :**

D' octroyer un contrat au **plus bas soumissionnaire conforme aux exigences** soit, *Équipements d'Incendie Levasseur inc.*, pour un montant de 294 450 \$, pour l'achat d'un camion autopompe, sous réserve de l'acceptation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

184-09 **Dépôt des soumissions et octroi de contrat à GPC Excavation inc. - Réaménagement de l'avenue Sainte-Brigitte - phase 2**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport d'ouverture des soumissions pour le projet de réaménagement de l'avenue Sainte-Brigitte - phase 2.

Soumissionnaires / montant de la soumission (taxes exclues)

	Montant de la soumission
GPC Excavation	11 944 777.00 \$
C.A.F. Fortier Excavation	12 337 603.80 \$
Les Excavations Lafontaine inc.	13 177 669.00 \$
Cie Wilfrid Allen	13 234 000.00 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN
ET RÉSOLU :**

D' octroyer un contrat au **plus bas soumissionnaire conforme aux exigences** soit, *GPC Excavation*, pour un montant total de 11 944 777.00 \$, pour le réaménagement de l'avenue Sainte-Brigitte - phase 2, répartie de la façon suivante :

- **Ministère des Transports** : 9 671 939 \$
- **Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval** : 2 272 838 \$

Et conditionnel aux éléments suivants :

- **Aménagement de trottoirs** : Sous réserve de l'acceptation du règlement d'emprunt n° 581-09 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- **Réaménagement de l'avenue Sainte-Brigitte (montant déboursé par le ministère des Transports)** : Le contrat est octroyé jusqu'à concurrence de 8.5 millions de dollars. La différence du montant total de la soumission et le montant déboursé par le ministère des Transports est conditionnel à leur approbation;
- **Réaménagement de l'avenue Sainte-Brigitte (montant déboursé par la Municipalité)** : Le contrat est octroyé jusqu'à concurrence de 1 million de dollars. L'excédant est conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt n° 588-09 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

185-09 **Période de questions**

Aucun citoyen n'était présent à cette séance extraordinaire.

186-09 **Demande de subvention au ministère du Transport et au député provincial pour l'amélioration du réseau routier**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JACQUES BOURDUAS ET RÉSOLU :

QU' une demande de subvention de 225 000 \$ soit adressée au ministère des Transports et au député provincial monsieur Raymond Bernier, pour la réalisation de travaux de voirie d'urgence sur la rue Labranche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

187-09 **Levée de la séance extraordinaire**

IL EST PROPOSÉ, À 20 h 10, PAR M. LE CONSEILLER GILBERT THOMASSIN ET RÉSOLU :

DE lever la séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.

PIERRE VALLÉE
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier